

# Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

|   |                           |                           |                              |
|---|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be   |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be    |
| <b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL            | Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loverval@helha.be |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| RH2205 Mettre en œuvre le travail collaboratif en sciences humaines pour concevoir des dispositifs d'enseignement |   |                 |             |
|---|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code   | PERH2B25SHTC  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code  | XEHB2250  |                 |             |
| Bloc  | 2B  | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS  | 4 C   | Volume horaire  | 60 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE  | <p>HELHa Braine-le-Comte<br/> <b>Baptiste CUVELIER</b> (baptiste.cuvelier@helha.be)<br/>           Sophie KILESSÉ (sophie.killesse@helha.be)<br/>           Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut<br/> <b>Laure-Anne VAN DEYNZE</b> (laure-anne.van.deynze@helha.be)<br/>           Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be)<br/>           Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be)</p> <p>HELHa Loverval<br/> <b>Loïc BORGIES</b> (loic.borgies@helha.be)<br/>           Marc DEPREGZ (marc.deprez@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération  | 40  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification   | bachelier / niveau 6 du CFC   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation   | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE vise au développement d'une attitude professionnelle de collaboration entre pairs dans l'optique de création de dispositifs d'enseignement à destination d'élèves de l'enseignement secondaire.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective**

- 2.1 Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.4 Dans un collectif de professionnels, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques inclusives et

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

- De planifier et d'organiser un travail collaboratif en vue de produire un dispositif d'apprentissage à destination d'élèves du Tronc commun
- De mobiliser les bases de la démarche en FHGES et leur transposition didactique sur des objets d'étude prévus dans le Tronc commun.
- De maîtriser le vocabulaire, les contenus disciplinaires et didactiques pertinents pour la réalisation du dispositif d'apprentissage.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|               |  |              |
|---------------|--|--------------|
| PERH2B25SHTCA | Mettre en œuvre le travail collaboratif en sciences humaines pour concevoir des dispositifs d'enseignement : formation historique            | 22 h / 1.5 C |
| PERH2B25SHTCB | Mettre en œuvre le travail collaboratif en sciences humaines pour concevoir des dispositifs d'enseignement : formation géographique          | 22 h / 1.5 C |
| PERH2B25SHTCC | Mettre en œuvre le travail collaboratif en sciences humaines pour concevoir des dispositifs d'enseignement : formation économique et sociale | 15 h / 1 C   |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|               |  |    |
|---------------|--|----|
| PERH2B25SHTCA | Mettre en œuvre le travail collaboratif en sciences humaines pour concevoir des dispositifs d'enseignement : formation historique            | 15 |
| PERH2B25SHTCB | Mettre en œuvre le travail collaboratif en sciences humaines pour concevoir des dispositifs d'enseignement : formation géographique          | 15 |
| PERH2B25SHTCC | Mettre en œuvre le travail collaboratif en sciences humaines pour concevoir des dispositifs d'enseignement : formation économique et sociale | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée dont les modalités particulières sont décrites dans les fiches descriptives jointes.

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

## 5. Cohérence pédagogique

L'investissement des étudiants dans le travail collaboratif, autour d'une thématique commune aux trois disciplines du référentiel FHGES, permet de développer le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

|   |  |                 |             |
|---|--|-----------------|-------------|
| Mettre en œuvre le travail collaboratif en sciences humaines pour concevoir des dispositifs d'enseignement : formation historique |  |                 |             |
| Ancien Code   | 22_PERH2B25SHTCA   | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code  | ZEH2251  |                 |             |
| Bloc  | 2B   | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS  | 1.5 C  | Volume horaire  | 22.5 h      |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants  | <b>Thierry CUVELIER</b> ( <a href="mailto:thierry.cuvelier@helha.be">thierry.cuvelier@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération  | 15   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation   | Français   |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE vise le développement d'une attitude professionnelle de collaboration entre pairs dans l'optique de création de dispositifs d'enseignement à destination d'élèves de l'enseignement secondaire.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

De planifier et d'organiser un travail collaboratif en vue de produire un dispositif d'apprentissage à destination d'élèves du Tronc commun

De mobiliser les bases de la démarche en FHGES et leur transposition didactique sur des objets d'étude prévus dans le Tronc commun.

De maîtriser le vocabulaire, les contenus disciplinaires et didactiques pertinents pour la réalisation du dispositif d'apprentissage.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- en lien avec les référentiels du tronc commun en FHGES, avec un focus particulier sur le processus de mondialisation.

- les éléments constitutifs d'une préparation de leçon

- les différentes facettes du travail collaboratif

### Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

### Dispositifs d'aide à la réussite

A la demande de l'étudiant, des rencontres de travail/remédiation peuvent être organisées. Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront également aménagés par le professeur lors des cours. La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

## Sources et références

Les supports de cours (dossiers documentaires, synthèses, diaporamas, articles, ...) sont mis à la disposition de l'étudiant sur ConnectEd.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours seront mis en ligne sur ConnectEd : supports numériques, notes de cours, liens vers des sites et articles de référence, consignes, ...

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Lors de l'évaluation, le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité suite à la réalisation par les étudiants d'une épreuve intégrée.

Selon cette épreuve intégrée, une note unique pour toute l'UE sera établie.

Principe : à partir d'une situation mobilisatrice commune, les étudiants, de manière collaborative, développent et présentent leur transposition didactique à partir des démarches et contenus disciplinaires des cours de géographie, histoire et sciences économiques et sociales permettant la mise en oeuvre du référentiel de FHGES.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exm       | 100 | Exm       | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

### Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et de la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

|   |   |                 |             |
|---|---|-----------------|-------------|
| Mettre en œuvre le travail collaboratif en sciences humaines pour concevoir des dispositifs d'enseignement : formation géographique |   |                 |             |
| Ancien Code   | 22_PERH2B25SHTCB  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code  | ZEH2252   |                 |             |
| Bloc  | 2B  | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS  | 1.5 C   | Volume horaire  | 22.5 h      |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants  | <b>Laure-Anne VAN DEYNZE</b> ( <a href="mailto:laure-anne.van.deynze@helha.be">laure-anne.van.deynze@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération  | 15  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation   | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE vise le développement d'une attitude professionnelle de collaboration entre pairs dans l'optique de création de dispositifs d'enseignement à destination d'élèves de l'enseignement secondaire.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

- De planifier et d'organiser un travail collaboratif en vue de produire un dispositif d'apprentissage à destination d'élèves du Tronc commun
- De mobiliser les bases de la démarche géographique et leur transposition didactique sur des objets d'étude prévus pour la formation géographique dans le cadre Tronc commun.
- De maîtriser le vocabulaire, les contenus disciplinaires et didactiques pertinents pour la réalisation de dispositifs d'enseignement.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Focus sur la mondialisation : occupation de l'espace, flux de biens et de personnes, facteurs de localisation, espaces clés, dynamique spatiale, ...

Démarche géographique

Utilisation d'outil d'observation (carte, SIG, géoportails)

Conception d'activités à destination d'élèves de S2

Travail collaboratif

#### Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

## Dispositifs d'aide à la réussite

A la demande de l'étudiant, des rencontres de travail/remédiation peuvent être organisées. Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront également aménagés par le professeur lors des cours. La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

## Sources et références

Le Grand Atlas des éditions De Boeck

Programmes d'enseignements (Référentiel du Pacte d'excellence FWB 2022)

Les ouvrages géographiques disponibles à la bibliothèque de la Helha de Leuze en lien avec les matières abordées (liste non exhaustive) : La Terre portrait d'une planète - Editions Deboeck, atlas de la mondialisation, manuels à destination du secondaire, ...

Les supports de cours (dossiers documentaires, synthèses, diaporamas, articles, ...) mis à la disposition de l'étudiant sur ConnectEd.

La presse et médias nécessaires au suivi de l'actualité disponibles sur internet et/ou en bibliothèque

La prise de notes personnelle lors des cours est indispensable.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours seront mis en ligne sur ConnectEd : supports numériques, notes de cours, liens vers des sites et articles de référence, consignes, ...

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Lors de l'évaluation, le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité suite à la réalisation par les étudiants d'une épreuve intégrée.

Selon cette épreuve intégrée, une note unique pour toute l'UE sera établie.

Principe : à partir d'une situation mobilisatrice commune, les étudiants, de manière collaborative, développent et présentent leur transposition didactique à partir des démarches et contenus disciplinaires des cours de géographie, histoire et sciences économiques et sociales permettant la mise en oeuvre du référentiel de FHGES.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exm       | 100 | Exm       | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

### Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et de la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).



## Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

|  |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Mettre en œuvre le travail collaboratif en sciences humaines pour concevoir des dispositifs d'enseignement : formation économique et sociale |   |                 |             |
| Ancien Code  | 22_PERH2B25SHTCC                                | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | ZEH2253   |                 |             |
| Bloc   | 2B  | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS   | 1 C   | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants   | <b>Céline MABILLE</b> (celine.mabille@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération   | 10  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation  | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE vise le développement d'une attitude professionnelle de collaboration entre pairs dans l'optique de création de dispositifs d'enseignement à destination d'élèves de l'enseignement secondaire.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

- De planifier et d'organiser un travail collaboratif en vue de produire un dispositif d'apprentissage à destination d'élèves du Tronc commun ;
- De mobiliser les bases de la démarche en FHGES et leur transposition didactique sur des objets d'étude prévus dans le Tronc commun ;
- De maîtriser le vocabulaire, les contenus disciplinaires et didactiques pertinents pour la réalisation du dispositif d'apprentissage.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Focus sur la mondialisation et plus particulièrement la mobilité des biens et des personnes : Production, échanges, représentations sociales, rapports sociaux et cohésion sociale...
- Conception d'activités à destination d'élèves de S2
- Travail collaboratif

#### Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

A la demande de l'étudiant, des rencontres de travail/remédiation peuvent être organisées. Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront également aménagés par le professeur lors des cours.

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

## Sources et références

Une bibliographie détaillée est présente à la fin du syllabus.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours ;
- Articles et liens ;
- Espace cours sur ConnectED.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Lors de l'évaluation, le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité suite à la réalisation par les étudiants d'une épreuve intégrée.

Selon cette épreuve intégrée, une note unique pour toute l'UE sera établie.

Principe : à partir d'une situation mobilisatrice commune, les étudiants, de manière collaborative, développent et présentent leur transposition didactique à partir des démarches et contenus disciplinaires des cours de géographie, histoire et sciences économiques et sociales permettant la mise en oeuvre du référentiel de FHGES.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exm       | 100 | Exm       | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. En revanche, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).